



*République Française*  
*Collectivité Territoriale de Martinique*  
*Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique*

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024**

**Présidence : Bruno Nestor AZÉROT**  
**Date de convocation : 02 juillet 2024**  
**Nombre de conseillers en exercice : 20**  
**Nombre d'élus présents pour ce point : 14**  
**Nombre de procuration : 04**

**Extrait n°BC-07-2024-183**

**Objet : Approbation de l'avenant n°2 au « Marché de travaux pour la réalisation d'un Centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture amérindienne à Vivé au Lorrain - Lot n° 18 : Sols – Mobiliers – Fontainerie – Pépinièrerie ».**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Bruno Nestor AZÉROT, Christian PALIN, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PÉRASTE.

**AVAIENT DONNÉ PROCURATION :**

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Patricia PALMONT, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR à Christian PALIN, Germain DUTON Christian RAPHA.

**ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :**

Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN.

**Le Bureau Communautaire,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1414-4 ;

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment l'article R 2184-1 ;

**Considérant** les caractéristiques présentées ci-après de l'avenant n°2 au marché n°2021/060/T-18 pour « Réalisation du centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne à Vivé au Lorrain - Lot n° 18 « Sols – Mobiliers – Fontainerie – Pépinièrerie » ;

**Identification du marché :**

N° du marché	Titulaire	Montant du marché	Date de réception au contrôle de légalité	Date de notification
2021/060/T-18	JARDINS ET PAYSAGES	1 749 495,00 € HT	22/06/2022	05/07/2022

**Objet de l'avenant n° 2 :**

L'avenant n°2 porte sur les travaux relatifs à la TRANCHE FERME – PHASE 1.

L'objet de l'avenant n° 2 est de prendre en compte des travaux supplémentaires engendrés par la découverte d'une conduite d'assainissement pluviale cassée non liées au projet, dans une zone sous voirie parking. Cette conduite inonde la zone par temps de pluie. Il a été demandé de la prolonger jusqu'à la rivière.

**Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 1 749 495,00 € HT
- Montant TTC : 1 898 202,08 € TTC

**Répartit comme suit :****TRANCHE FERME : PHASE 1**

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT tranche FERME (Phase 1) : 1 566 295,00 € HT
- Montant TTC tranche FERME (Phase 1) : 1 699 430,07 € TTC

**TRANCHE OPTIONNELLE 1 : PHASE 2**

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT tranche optionnelle 1 (Phase 2) : 183 200,00 € HT
- Montant TTC tranche optionnelle 1 (Phase 2) : 198 772,00 € TTC

**Montant de l'avenant n° 2 :**

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 4 387,50 € HT
- Montant TTC : 4760,44 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,28%.

**Nouveau montant du marché public après application de l'avenant n°2 :**

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 1 753 882,50 € HT
- Montant TTC : 1 902 962,51 € TTC.

**Répartit comme suit :****TRANCHE FERME : PHASE 1**

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT tranche FERME (Phase 1) : 1 570 682,50 € HT
- Montant TTC tranche FERME (Phase 1) : 1 704 190,51 € TTC.

**TRANCHE OPTIONNELLE 1 : PHASE 2**

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT tranche optionnelle 1 (Phase 2) : 183 200,00 € HT
- Montant TTC tranche optionnelle 1 (Phase 2) : 198 772,00 € TTC.

**Délais d'exécution**

La durée des contrats demeure inchangée.

**Considérant** que conformément à l'article L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent avenant, ayant une incidence financière inférieure à 5%, n'est pas soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres ;

Après en avoir délibéré,

**À l'unanimité,**

## DÉCIDE

### Article 1 :

**D'approuver** l'avenant n° 2 au marché 2021/060/T-18 – « Réalisation du centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne à Vivé au Lorrain - Lot n° 18 « Sols – Mobiliers – Fontainerie – Pépinièrerie » » à l'entreprise JARDINS ET PAYSAGES tel que décrit ci-dessus.

### Article 2 :

**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Vote**

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

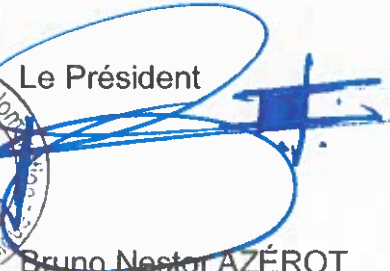
Non votant : 00

---


Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 26 juillet 2024

Le Président



Bruno Nestor AZÉROT



Communauté d'Agglomération  
CAP  
Nord  
Martinique  
tel : 0596 53 50 20  
fax : 0596 53 60 12  
du PAYS Nord Martinique